



Conseils multiples lors d'une séparation

Par **marie jose**, le **27/08/2008 à 13:04**

nous sommes actuellement en discussion por nous séparer etant marier
Sije quitte le domicile conjugal ,cela peut il etre considerer comme faute si ulterieurement il y a divorce

nous avons un enfant majeur hadicapé ,les 2membres du couple ont_ils les mêmes devoirs
merci

Par **domi**, le **27/08/2008 à 13:15**

Bonjour Marie-josé , tout d'abord , je vous conseille de ne surtout pas quitter le domicile conjugal car effectivement , ça pourrait se retourner contre vous ! Si la situation est invivable, prenez un avocat qui demandera un référé au JAF.Celui-ci autorisera le domicile séparé .
Concernant votre enfant , la réponse est "oui" les 2 parents ont les même obligations ! bon courage Domi